

## Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois<sup>1</sup> *Election des parents*

**Jeudi 8 décembre 2016, 20h**

Salle de projection du collège d'Entre-Bois

- Parents :** Candidats quart parents (cf. point 6.) et parents intéressés
- Professionnels :** Mmes Catherine **Kramer**, Murielle **Spahr Novello**, Lise **Yersin**,  
Anne-Sylvie **Cornuz**, Martine **Terribilini**  
MM. Jacques **Daniélou**, Michael **Ruch**, Thierry **Mulhauser**
- Organisations :** Mmes Lenka **Tala** (Association des parents d'élèves - Apé), Sirilada  
**Kufrin** (Association Village Maillefer)
- Autorités politiques :** Mme Laurence **Mundiger-Jaccard**
- Excusée:** Mme Sarah **Monnard** (candidate quart parents)
- Participent à la séance :** M. David **Payot**, Conseiller municipal  
Mme Fabienne **De Pietro**, Service des écoles (SEP+S)

### 1. Ouverture de la séance constitutive de la Commission d'Entre-Bois, par M. David Payot, Conseiller municipal de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Dans chaque établissement scolaire, une **Commission d'établissement** est instituée, conformément à la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire).

Cette Commission réunit :

- des représentant-e-s des parents: 2 à 6
- des associations actives dans le quartier : 2 à 6
- des professionnel-le-s de l'école : 2 à 6
- des autorités politiques communales : 2.

Les Commissions doivent permettre à ces différents acteurs et partenaires de se rencontrer pour : s'informer et échanger sur des sujets concernant la vie de l'école, donner des avis, faire des propositions, voire réaliser des projets. Elles se réunissent 4-6 fois par année et la participation fait l'objet d'une indemnité de présence. Les séances sont publiques.

Quatre délégué-e-s de chacune des 15 Commissions d'établissement se rencontrent deux fois l'an au sein du **Conseil d'établissements lausannois**, en présence du Conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ). Le Conseil constitue ainsi un espace de coordination entre les établissements, d'échange de pratiques, et de relais vers la Municipalité, voire les autorités cantonales.

### 2. Intervention de M. Jacques Daniélou, directeur de l'établissement d'Entre-Bois

M. Daniélou indique que l'établissement primaire d'Entre-Bois compte 898 élèves et 90 enseignant-e-s répartis dans 5 bâtiments scolaires (collèges de Bellevaux, Entre-Bois, Rouvraie, Vieux-Moulin et Pavillon d'Entre-Bois).

Concernant la Commission, M. Daniélou précise que les enseignant-e-s vont être réceptifs à des collaborations, mais sur la base de propositions. M. Daniélou rappelle que la Commission d'établissement n'est pas à même de traiter des situations RH ou individuelles, les parents concernés devant s'adresser à la direction de l'établissement si besoin.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



### 3. Présentation des membres de la Commission

#### *Quart des professionnel-le-s de l'école :*

1. Mme Murielle **Spahr Novello** (SSE)
2. Mme Lise **Yersin** (Entre-Bois)
3. Mme Catherine **Kramer** (Entre-Bois)
4. M. Michael **Ruch** (Vieux-Moulin)
5. M. Jacques **Daniélou**, directeur

#### *Quart des organisations et milieux intéressés par l'école :*

1. Mme Lenka **Tala** : Association des parents d'élèves (Apé)
2. Mme Sirilada **Kufrin**, Association Village Maillefer. Cette candidature, présentée le soir même, est chaleureusement validée par le directeur. Le Comité de l'Association doit également donner son feu vert.

Quatre postes vacants.

#### *Quart des autorités politiques :*

1. Mme Laurence **Mundiger-Jaccard**
2. Vacant

### 4. Aspects organisationnels et explication sur la désignation du bureau

Les Commissions s'organisent de manière autonome : 4 à 6 séances par année (pas le mardi!). Les séances sont publiques, sauf si demande expresse de huis clos. Il est possible d'inviter des tiers pour des sujets spécifiques (exemple : Apems, devoirs surveillés, police, sécurité routière, etc.). Des sous-groupes peuvent aussi être constitués si souhaité.

#### *Budget et jetons de présence :*

Un budget de CHF 1'000.- est à disposition de chaque Commission d'établissement, sous réserve de l'envoi de justificatifs originaux. Le Service des écoles fait en outre son possible pour faciliter les contacts avec les autres services de la Ville ou pour d'autres renseignements ou conseils.

Des jetons de présence (CHF 80.-) sont versés en fin d'année, sur la base de la liste de présence signée lors de chaque séance plénière, et remise au Service des écoles.

#### *Ordre du jour et procès-verbal :*

10 jours avant la séance de la commission, l'ordre du jour est transmis au Service des écoles qui le remet en forme et le fait figurer sur le page internet de la Commission.

Un PV est établi par la Commission lors de chaque séance (un canevas de base fourni), puis transmis au Service des écoles pour mise en forme et mise sur Internet.

#### *Election du bureau :*

Les président-e, vice-président-e et secrétaire de la Commission d'Entre-Bois seront désignés lors de la prochaine séance de la Commission, le 18 janvier 2017.

### 5. Calendrier (prochaines séances)

La prochaine séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois aura lieu le **mercredi 18 janvier 2017, à 20h00, au collège d'Entre-Bois.**

Il est rappelé aux personnes intéressées que la prochaine séance du Conseil d'établissements lausannois se tiendra le jeudi 19 janvier 2017 à 20h à la salle du Conseil communal (Hôtel de Ville, place de la Palud).

### 6. Election des parents

Election à l'unanimité des 3 parents présents :

- Mme Pilar **Frehner** (Entre-Bois)
- Mme Emilie **Lamour** (Rouvraie)
- Mme Claire-Lucie **Topham** (Entre-Bois)

Mme Sarah **Monnard** (Rouvraie), malade, s'est excusée pour cette séance en réitérant son intérêt de se porter candidate. Sa candidature pourra être proposée lors de la prochaine séance.

Mmes Sylvie **Basnet** (Entre-Bois), Manoela **Iorgulescu** (Entre-Bois) et Delphine **Valley** (Rouvraie) sont absentes.



## 7. Désignation du/de la représentant-e des parents au Conseil

La désignation du parent délégué au Conseil sera faite lors de la prochaine séance, le 18 janvier (les candidats intéressés sont priés de réserver la date du 19 janvier !).

## 8. Première discussion sur le programme d'activités

- Mme Kramer indique qu'elle a participé à la Commission d'établissement d'Entre-Bois dès sa création. Cela a pris du temps de faire connaissance. Dans un environnement multiculturel, un état des lieux a permis de mettre en évidence ce qui se faisait déjà dans l'établissement. Il y a eu une étude sur les cours de récréation (différences, améliorations, propositions), les réunions de parents ont été rendues plus interactives, avec par exemple des concours de dessin des élèves, les parents ont pu poser des questions sur les devoirs surveillés, la sécurité sur le chemin de l'école, etc.
- Faire des potagers sur les toits, végétaliser : des démarches ont déjà été entreprises par Mme Topham, qui habite près de l'école d'Entre-Bois (via son association AKUBÉ).
- Accès au collège de Bellevaux (les voitures – parents-taxis- tournent dans la cour de l'école). Le directeur a déjà fait remonter cette doléance, mais l'appui de la Commission donnerait plus de poids.
- Soirée d'établissement organisée l'année passée par l'établissement sur la prévention des écrans : il serait intéressant de prolonger la réflexion et les actions... En particulier, la conférence sur les jeux vidéo avait fait l'effet d'une bombe, qui avait également touché les parents qui n'étaient pas présents (effets du bouche à oreille). A noter que l'établissement d'Entre-Bois a fortement contribué au week-end prévention organisé par la Ville en septembre dernier.
- Harcèlement : cela commence très tôt chez certains enfants. M. Daniélou indique que l'établissement va présenter cette problématique auprès des enseignant-e-s, déjà le 22 mars. Cela pourrait devenir une thématique plus large, en proposant des interactions avec les élèves...
- Nutrition, problèmes d'obésité. Comment viser le long terme ? Collations saines (boîtes offertes par le Service santé et prévention), Action Pommes... Quelles collaborations ? Equipe de santé de l'établissement peut être sollicité ?
- Quid du Conseil des élèves ? M. Daniélou indique qu'il y a tentative de le relancer, avec les élèves de 5P et 6P.

## 9. Divers et propositions individuelles

Néant.

03.01.2017/SEP+S

Place Chauderon 9 Case postale 5032 1002 Lausanne cet@lausanne.ch www.lausanne.ch/cel
---